



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 2 - SAISON 2024/2025

Réunion restreinte en visioconférence du vendredi 20 septembre 2024

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Stéphane CAPUT, Grégory CARREAU, Eddy CANTONNET, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Michel MICHAUT, Jean-Paul SANDALO
Invité	Loïc CATOIR, responsable ETDA

Avant de débiter les travaux, le Président souhaite la bienvenue à **Jean-Paul SANDALO** qui intègre la commission en tant que représentant des éducateurs désigné par la Commission Technique.

1. PV de la réunion plénière du 16 août 2024.

Le PV de la réunion plénière du vendredi 16 août 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan du rassemblement de début de saison.

Côte chiffre, le secrétaire de la commission informe du bilan suivant :

87 arbitres, soit la totalité de l'effectif au jour du rassemblement, ont été convoqués, contre 84 l'année dernière.

22 arbitres étaient absents dont 11 avec justificatifs et donc 11 sans justificatif.

- 11 avec justificatifs : 2 D1, 1 D2, 4 D3, 1 AA, 1 stagiaire adulte, 2 stagiaires jeunes.
- 11 sans justificatifs : 4 Jad, 3 D3, 1 AA, 2 stagiaires Adulte, 1 stagiaire Jeune.

Sur les 11 qui n'ont pas justifié leur absence, une grande majorité de ceux-ci ne renouvelleront très probablement pas car nous sommes sans nouvelles d'eux depuis la reprise ; pas de demande de licence de faite ni de dossier médical réalisé.

Tous seront néanmoins convoqués au rattrape du rassemblement le 19 octobre prochain pour passer les tests physiques et théoriques.

Cela nous donne **25%** d'absence contre 26% l'année dernière. Un pourcentage relativement constant au fil des saisons.

4 arbitres de club étaient convoqués.

2 étaient présents et les 2 autres étaient excusés. Les 2 absents devront être présents au stage de printemps pour être en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Sur les **7 observateurs** convoqués, 1 seul était absent excusé. Il sera convoqué au rattrapage du 19/10 pour passer le contrôle des connaissances.

En additionnant les arbitres qui étaient dispensés de test physique le jour du rassemblement pour raisons médicales, **34 personnes** au total seront convoquées au stage de rattrapage.

Aurélien nous dit avoir eu de bons retours de ce rassemblement mais note quelques détails à améliorer pour le prochain exercice.

3. Préparation du rattrapage du rassemblement.

L'organisation et le déroulement du rattrapage du rassemblement sont mis au point durant cette séance de travail.

Les arbitres seront accueillis dès 8h45 le samedi 19 octobre 2024 au stade des Lavières à Brottes, par **Aurélien NAPLOSZEK**, **Didier GUIOLARD** et **Hervé DENUILLY** pour y passer leur test physique. Puis, pour 10h00, direction la salle de formation du District pour passer le contrôle des connaissances. Ce dernier sera évidemment différent de celui proposé lors du rassemblement et **Loïc CATOIR** se chargera de sa modification.

Nos deux désignateurs, **Stéphane CAPUT** et **Grégory CARREAU** interviendront en visioconférence afin de passer leurs consignes.

Olivier RIMBERT sera présent au cours de cette matinée pour représenter l'**UNAF**.

Les convocations pour le stage de rattrapage ont été envoyées par courriel le 12 septembre 2024.

4. Point sur les observations et accompagnements.

Didier GUIOLARD nous informe que quelques observations et accompagnements viennent juste de débiter afin de laisser le temps aux arbitres de reprendre leurs marques en ce début de saison.

Les choses sérieuses commencent dès ce week-end où tous les observateurs seront au bord des terrains.

Il demande plus d'application et d'attention dans la rédaction des rapports avant de les lui envoyer, afin d'éviter des échanges qui retardent l'envoi définitif des rapports, notamment ceux d'accompagnements.

Il nous précise que la mise en place des désignations des observateurs et des accompagnateurs par lui-même, chez les adultes, sera effective à partir du week-end du 06 octobre. Afin de l'aider dans sa tâche, le président de la commission va demander que lui soit accordé un accès au portail des désignations.

Chez les jeunes, étant donné le faible effectif disponible, **Grégory CARREAU** lui a proposé de gérer les observations et accompagnements dès à présent.

L'examen terrain d'un arbitre jeune stagiaire est prévu ce samedi.

Frédéric MASSON et **Olivier RENARD**, n'étant encore pas aptes à arbitrer pour raisons médicales, se sont proposés pour accompagner des arbitres adultes stagiaires. Ils seront sur le pont dès ce dimanche.

5. Point sur les désignations.

Concernant les désignations, **Stéphane CAPUT** nous fait savoir que malheureusement les saisons se suivent et se ressemblent :

Le logiciel de désignations n'est toujours pas au point et est aussi défaillant que la saison précédente : les indisponibilités n'apparaissent toujours pas pour tous les arbitres, d'où des arbitres se retrouvant désignés alors qu'ils sont indisponibles.

Pour les désignations en Ligue, l'effectif est encore plus faible cette saison pour cause de non renouvellement, DMA et/ou questionnaire GoogleForm non réalisés, blessures...

Il nous dit devoir faire face à une moyenne de 12 indisponibilités par journée.

Tout ceci, conjugué à un effectif arbitral insuffisant, fait que quelques rencontres de D2 n'ont pas été couvertes sur les premières journées, l'obligeant à répondre à plusieurs mails de clubs mécontents de ne pas voir d'arbitres désignés en D2.

Grégory CARREAU, chez les jeunes, a effectué ses premières désignations sur la journée du 14 septembre.

Il ne dispose actuellement que de 10 jeunes arbitres (JAD et Stagiaires) sur les 15 qui ont renouvelé leur licence.

Confronté à l'obligation de couvrir en priorité les rencontres de Ligue dont plusieurs se font en trio, la totalité de son effectif disponible est désigné en Ligue et il est donc contraint de faire appel à des arbitres seniors volontaires pour couvrir les matches de District !

Ainsi, environ 20 arbitres seniors ont officié sur les week-ends des 14 et 21 septembre.

2 arbitres de club ont commencé à officier. Grégory leur rappelle de bien vérifier jusqu'au dimanche matin sur le site du District si leur rencontre n'a pas été remise ou subi de changement d'heure ou de lieu. Il rappelle également aux jeunes arbitres de respecter le délai minimum de 15 jours avant de poser une indisponibilité.

6. Courriers divers.

Courrier de **Grégory CHOMPRET (D1)** demandant un report de sa candidature Ligue pour la saison suivante pour des raisons indépendantes de sa volonté. La commission prend note et le président se chargera de lui donner réponse.

7. Questions et informations diverses.

Agenda des réunions CDA saison 2024/2025 :

- 16/08 **plénière en présentiel**
- 20/09 **restreinte en visioconférence**
- 22/11 **restreinte en présentiel**
- 10/01 **plénière en présentiel**
- 21/02 **restreinte en visioconférence**
- 28/03 **restreinte en présentiel**
- 25/04 **restreinte en visioconférence**
- 21/05 **restreinte en présentiel**
- 27/06 **plénière en présentiel**

En dehors de ces dates et en cas de nécessité ou d'urgence, la CDA se réserve le droit de réunir le bureau restreint en visioconférence.

La **FIA** prévue à **Valcourt** fin septembre est repoussée aux **2, 9, 16 et 23 novembre 2024** faute d'un nombre suffisant de candidats.

Stéphane CAPUT demande s'il serait possible que les membres de la CDA soient dotés d'une tenue (polo...) floquée au sigle de la commission. Il lui est répondu que ce projet est en cours.

Maxime KANDEL indique qu'il est également prévu une dotation de maillots officiels pour les arbitres Futsal.

Grégory CARREAU nous informe que ses obligations professionnelles le tiendront éloigné quelques mois de la métropole, mais qu'il sera toujours en capacité de gérer les désignations depuis son lieu d'affectation provisoire.

Deux JAD, candidats Ligue, **Célian CHEVALIER** et **Mehdi KAID**, se sont vus refuser la candidature pour cause de dépassement de l'âge limite à la date de leur présentation.

Afin de ne pas les décourager dans leur progression et au vu de leurs réelles capacités, ils sont affectés cette saison, et avec leur accord, en catégorie D2.

En raison du non renouvellement de plusieurs JAD et de la montée en D2 des deux précités, l'effectif devient insuffisant pour constituer deux groupes : JAD 1 et JAD 2. Il est donc décidé, unanimement, de ne constituer qu'un seul groupe où chacun sera observé quatre fois par les quatre observateurs initialement prévus.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h00.

Prochaine réunion prévue : Restreinte le vendredi 22 novembre 2024.

Le Secrétaire
Michel MICHAUT



Le Président
Aurélien NAPLOSZEK

